

L'Isle Jourdain, le 19 octobre 2018

SC GRANDS VIGNOBLES EN MEDITERRANEE -
11833
Château Maris
34210 LA LIVINIÈRE

Dossier suivi par : Constance LA GUERCHE

Objet : Décision d'accord de votre demande d'équivalence lors du contrôle du 11/09/2018

Vins conformes à l'équivalence

Suite au contrôle de vos vins, suivant les exigences de l'équivalence CE/NOP, nous confirmons que les vins suivants sont conformes aux exigences américaines concernant l'utilisation d'intrants œnologiques, §205.605 du règlement NOP, selon la catégorie associée :

Produits à exporter	Catégorie de certification
<p>Vin blanc</p> <ul style="list-style-type: none"> - IGP Oc : 2015, 2017 - VDF : 2014, 2016, 2017, 2018 <p>Vin rosé</p> <ul style="list-style-type: none"> - AOP Minervois : 2012 - IGP Oc : 2016 2017 2018 <p>Vin rouge</p> <ul style="list-style-type: none"> - AOP Minervois : 2012 à 2018 - AOP Minervois La Livinière : 2012 à 2018 - IGP Oc : 2016, 2017, 2018 	<p>Wine made with organic grapes</p>

ATTENTION : Ce document n'est pas un certificat d'exportation. Nous vous rappelons que pour chaque transaction biologique à destination des USA, vous devez demander la validation d'un NOP IMPORT CERTIFICATE auprès de nos services et y joindre une analyse du taux de SO2.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



Thierry STOEDZEL
Directeur Général Ecocert SAS